Association Le Gecko Sauteur

Procès-verbal

Association : Le Gecko Sauteur, case postale 129, 1000 Lausanne 12
Réunion : 27 mai 2013
Durée de la séance : 1h30
Lieu : Vallonnette 7, 1012 Lausanne

Ordre du jour

1. Mot et rapport du président
2. Démission et élection des nouveaux membres du comité
3. Rapport financier et budget prévisionnel de l'association, par la trésorière
4. Rapport des vérificateurs de compte de l'année 2012
5. Site de l'association
6. Divers
7. Levée de l'assemblée

---

1. Mot du président

Alain Noble donne salutations et remerciements aux personnes présentes à cette assemblée générale (ci-après nommée AG), il remercie les personnes présentes et excuse les personnes absentes.

Le procès-verbal 2012 a été rédigé par M. Noble qui en est remercié. Il est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Le président présente le rapport d'activité de l'association :

Aikido
Constatation est faite qu'il est toujours difficile de faire démarrer ce cours. Quelques personnes se sont intéressées, mais faute de partenaires elles n'ont pas donné suite.
Actuellement il n'y a pas de membres.

Stretching
Le cours rencontre un grand succès et cela est plutôt agréable. Il y a actuellement 18 personnes, dont 4 hommes.
Le repas d'été a été organisé fin juillet au Restaurant de la Radio à Lausanne et celui d'hiver

au restaurant le Charbon à Chailly fin décembre. Un moment d'échange toujours très apprécié.

Judo

L'association a participé à 10 tournois.
Pour la première fois nous avons été invités au tournoi écoliers par équipes de 8 judokas réunissant 10 clubs romands et se rencontrant à 3 reprises : Ballens, Bussigny, Sierre, Cheseaux, Cortaillod, Epalinges, Genève, JK Lausanne, Pompaples et nous. Face à des clubs redoutables, nous avons brillement remporté la 1ère place.

De plus, c'est également la première fois qu'un de nos judokas remporte une médaille d'argent dans un tournoi national de haut niveau. Celle-ci a été décrochée au Tournoi National de Morat. Il s'agit de Yannis Desplands.

Comme d'habitude, nous avons aussi organisé des entraînements collectifs au sein de l'association pour les cours entre 17h00 et 19h00 ainsi qu'un entraînement un samedi matin. Avec les grands nous nous sommes déplacés en soirée aux entraînements du Judo club Pompaples et du Judo club Mikami.

Samedi 12 mai a eu lieu notre 3ème tournoi interne. 45 judokas ont participé. Coupe au 1er et médailles pour tous ont récompensé les participants. Nos grands ont arbitré et installé la salle. Une restauration était à disposition organisée et gérée par Mmes Sarah Desplands et Caroline Tahenti, soutenues par leurs enfants, Noelie, Nine, Ben et Hakim. Un grand remerciement à ces personnes.

Nous avons également organisé la fête de Noël le 20 décembre qui a réuni environ 150 personnes. Démonstration de judo et apéro étaient au programme.

Plusieurs jeunes et enfants se sont investis comme aide-moniteur durant les cours.
L'idéal serait d'être deux en permanence pour enseigner. Un grand remerciement à ces jeunes.

Le Président a assisté à l'AG de l'AVJJ le 13 mars 2012 à Bussigny. Proposition a été faite par FSJ de licencier tous les nouveaux inscrits dans les clubs (dès la ceinture blanche). Nombreux clubs s'y sont fortement opposés, dont l'Ecole Degallier d'Yverdon-les-Bains. Vouloir licencier chaque pratiquant en Suisse n'est pas la bonne solution. Nous devons considérer le grade de ceinture blanche comme une période d'essai. Leur imposer un passeport serait financièrement inapproprié ainsi qu'un coût important pour notre association.
Le 12 mai l'ASJJ en AG à Berne s'est prononcée en faveur d'une augmentation du prix du passeport et de la licence dès le 1er janvier 2014.

2. Démissions, élections au sein du comité

Une nouvelle adhésion est demandée. Mme Desplands Sarah, actuellement vérificatrice des comptes depuis 2011 et membre de l'association, souhaite intégrer le comité.
Aucune démission n'est annoncée.

L'AG accepte par applaudissement. Le comité s'enrichit d'un nouveau membre.

3. Rapport financier et budget prévisionnel de l'association, par la trésorière

Mme Tahenti documente les comptes 2012 qui se trouvent en positif mais sans bénéfice. Tout l'arriéré impayé a été récupéré. Il reste quelques factures en suspend, M. Noble a repris contact avec les membres débiteurs pour régler la situation.

La secrétaire fait le tour des activités.

- Aikido : aucun problème.
- Stretching : aucun problème.
- Judo : nous avons rencontré des retards de paiement concernant quelques situations essentiellement liées à des situations sociales. Des arrangements financiers sont en cours.

L'AG félicite Mme Tahenti de son travail.

4. Vérification et état des comptes

Mme Sarah Desplands et M. Cali présentent le rapport des vérificateurs des comptes, précisent la bonne tenue des comptes et leur conformité à la législation. Par contre, ils souhaitent qu'une nouvelle rubrique soit créée où figure l'entrée et la sortie des passeports et des licences. Ceci sera réalisé pour 2014. Ils ont examiné la comptabilité avec soin. Ils demandent l'approbation des comptes à l'AG et de leur en donner décharge.

Les comptes sont approuvés et acceptés à l'unanimité.

L'AG les en remercie.

5. Site de l'association

Le président annonce que le site internet de l'association fonctionne. Il rappelle qu'il le tient à jour très régulièrement (articles, photos, vidéos, manifestations, Quiz, liens etc.). Au 31 décembre, 21'388 personnes l'ont visité, ce qui représente une moyenne d'environ 40 visites/jour.

Le Président souligne la disponibilité et l'engagement de notre webmaster Olivier Paillet auprès de notre association. Il l'en remercie chaleureusement.

Le président souhaite que les personnes consultent le site et qu'elles le transmettent à leur réseau privé et professionnel. Il reste ouvert aux remarques constructives.

M. Noble est félicité pour son travail.

6. Divers

L'association insert dans le journal « Le Canard » une annonce lors des 4 parutions annuelles sur un quart de page (février, mai, août, novembre). Il est distribué gratuitement à plus de 1500 ménages dans les quartiers des Boveresses - Eterpeys - Grangette - Praz-Séchaud.

Le numéro de Natel de notre professeur d'Aïkido, M. Offner, est dorénavant inscrit sur les flyers et sur notre site. Les personnes intéressées peuvent directement s'informer auprès de lui.

M. Noble va concevoir un dossier sponsoring et rechercher des partenaires prêts à nous soutenir financièrement. L'option principale reste l'idée pour des trainings, sacs et autres merchandising. Cette aide sera principalement pour les membres.

7. Levée de l'assemblée

Le Président remercie les personnes présentes et lève l'AG. Elle est suivie d'une discussion informelle et d'une verrée.

La secrétaire	Le Président
Caroline Tahenti	Alain Noble